

Montpellier le 29 mai 2023

J'appelle par la présente lettre à la recherche d'une solution qui permette à la SCIC Macondo installée dans la commune de Montarnaud de poursuivre ses activités.

Face à la crise climatique qui se manifeste de plus en plus concrètement, les entreprises installées sur le site de Macondo apportent des solutions « low tech » qui répondent au double objectif d'atténuation du dérèglement climatique et d'adaptation des territoires aux phénomènes climatiques extrêmes. Macondo, dans le cadre l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), est également source d'emplois non délocalisables : 25 emplois durables ont ainsi été créés. Le caractère vertueux du projet Macondo d'ailleurs été reconnu par la Région Occitanie, l'Ademe et l'ANCT ne s'y sont d'ailleurs pas trompées : elles ont accordé au total 650000 euros de subventions au projet.

Le caractère vertueux du projet Macondo n'est donc plus à démontrer. La fin brutale de cette expérimentation de solutions d'avenir constituerait un gâchis qui doit être évité. Un terrain d'entente entre Macondo et la commune de Montarnaud peut certainement être trouvé. J'appelle donc à l'établissement d'un véritable dialogue entre les deux parties pour trouver une solution qui permette à Macondo de poursuivre ses activités en toute légalité.

Stéphane Jouault

Elu écologiste – Ville de Montpellier